



## EMPLOI « Chargé de mission prévention des inondations »

### Type d'offre

Contrat de projet dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Vilaine 2020-2025 – durée prévisionnelle de 3 ans

### Description du recruteur

Le Syndicat Mixte EPTB Vilaine est l'établissement public qui met en œuvre la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine (11 000 km<sup>2</sup>, 515 communes, 1.26 millions d'habitants).

Le Comité Syndical est constitué de trois collèges : le collège des EPCI à fiscalité propre (60%), le collège des collectivités gestionnaires de l'Eau Potable (25%) et le collège des Départements/Régions (15%).

L'EPTB Vilaine porte des missions dites « Socle » : portage du SAGE Vilaine, de la SLGRI, du PAPI Vilaine, gestion des ouvrages hydrauliques structurants multiusages (barrage d'Arzal, barrages de Vilaine amont), gestion de l'usine de production d'eau potable de Vilaine-Atlantique à Férel, portage de deux programmes Natura 2000 sur les marais de Redon et sur l'estuaire de la Vilaine.

L'EPTB porte également des missions dites « à la carte » : transfert de tout ou partie de la compétence GEMAPI de la part des EPCI membres.

La plupart des EPCI du bassin sont adhérents à l'EPTB et ont transféré la compétence « Prévention des Inondations » à l'EPTB Vilaine. Ceci implique notamment la gestion des ouvrages de protection contre les inondations (digues, barrages) et des études et projets locaux.

L'EPTB a validé le 3<sup>ème</sup> PAPI Vilaine pour la période 2020-2025. Celui-ci comprend 64 actions (dont 43 sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB) pour un budget de 8.5 M€.

Dans ce cadre l'EPTB souhaite renforcer l'unité en charge des inondations et des étiages par le recrutement d'un chargé de mission en contrat de projet dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Vilaine 2020-2025 pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

### Description du poste

Rattaché au pôle Eau potable-Hydraulique et à l'unité gestion quantitative, inondations et étiages  
Grade d'ingénieur territorial

Le ou la chargé.e de mission sera encadré.e par le responsable de l'unité. Cette unité est composée à ce jour de 3,5 équivalents temps plein. Pour la mise en œuvre des actions de prévention des inondations, le bassin de la Vilaine est décomposé en 3 secteurs. Le chargé de mission sera le référent d'un des 3 secteurs.

### Missions :

#### Assure la gestion des ouvrages hydrauliques existants de protection contre les inondations

Gestion technique et réglementaire des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques de son périmètre d'intervention :

- Rédige les cahiers des charges
- Pilote la gestion réglementaire avec notamment les études de danger en ayant recours à des bureaux d'études agréés
- Pilote les travaux de remise en état, confortement, modification des ouvrages
- Encadre les visites de surveillance avec l'appui du technicien ouvrages
- Tient à jour le dossier d'ouvrage et le registre avec l'appui du technicien ouvrages
- Participe à l'astreinte de sécurité des ouvrages hydrauliques (avec les autres agents du pôle)

### Pilote les projets de nouveaux ouvrages

- Rédige les cahiers des charges pour les maîtrises d'œuvre agréées
- Pilote la conception, la constitution des dossiers réglementaires, l'enquête publique et la réalisation des travaux de la phase d'avant-projet jusqu'à la réception des ouvrages.

### Pour tous les projets

- Pilote les marchés publics avec l'appui du pôle administratif et financier
- Assure un relationnel permanent avec les membres de l'EPTB et partenaires : élus des EPCI, des Communes, services de l'Etat (comités de pilotage, comités techniques, réunions de coordination, échanges écrits et oraux)
- Assure le suivi financier de ses actions

### Participe à des projets de gestion quantitative ou de prévention

- Etudes générales sur le bassin de la Vilaine : ruissellement, étiages
- Adaptation au changement climatique
- Analyses hydrauliques locales
- Opération d'adaptation des bâtiments aux inondations

### **Horaires de travail – conditions particulières**

- Temps complet : 35 heures/semaine.
- Amplitudes horaires irrégulières en fonction des déplacements

### **Localisation**

Poste basé à La Roche-Bernard avec des déplacements réguliers sur le territoire du bassin de la Vilaine (permis B indispensable).

### **Rémunération**

Grille indiciaire et régime indemnitaire / Chèques déjeuner / CNAS

### **Compétence et aptitudes requises :**

- Formation supérieure (ingénieur, master) en hydrologie ou hydraulique
- Une expérience professionnelle en modélisation hydrologique, modélisation hydraulique ou dans la gestion des risques d'inondations sera appréciée
- Connaissance du fonctionnement des Collectivités Territoriales et de la compétence « GEMAPI »
- Connaissance du code de la Commande Publique
- Permis B indispensable
- Maîtrise des outils de bureautique
- Capacités à conduire et à animer des réunions et à s'adapter à différents publics
- Qualités d'expression orale et écrite
- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonomie et capacité à travailler en équipe et à rendre compte

### **Poste à pourvoir dès que possible.**

Candidature à adresser au plus tard pour le 12 janvier 2022, à l'attention de Monsieur le Président de l'EPTB Vilaine : [rh@eptb-vilaine.fr](mailto:rh@eptb-vilaine.fr) ou par courrier à l'EPTB Vilaine - Service RH - Boulevard de Bretagne 56130 LA ROCHE-BERNARD.

Renseignements techniques : [sebastien.baron@eptb-vilaine.fr](mailto:sebastien.baron@eptb-vilaine.fr)